Le chiffre À retenir

* 48

Indicateur de confiance des consommateurs 04/2022

En bref

La guerre en Ukraine et l’inflation élevée pèsent lourdement sur la confiance des consommateurs néerlandais. L’office des statistiques (CBS) rapporte qu’à -48, l’indicateur de confiance des consommateurs en avril était au point le plus bas depuis le début de sa mesure en 1986 et bien en dessous de la moyenne des vingt dernières années (-8). L'indicateur est le solde des réponses positives et négatives aux questions sur la situation économique et peut prendre une valeur de -100 (tout le monde répond négativement) à +100 (tout le monde répond positivement).

Zoom sur le 2ème tour du Fonds de croissance

Le 2ème tour de financement du Groeifonds, recentré autour de l’innovation, de la R&D et du capital humain, a permis d’attribuer près de 5 Md€ à 28 projets. 1,3 Md€ leur sera versé directement, 3,7 Md€ sont attribués sous condition de respect des étapes d’avancement des projets concernés. Les projets s’inscrivent dans des secteurs stratégiques pour les Pays-Bas : transition numérique du secteur éducatif, technologies-clés pour l’industrie, agriculture et gestion de l’eau, sciences de la vie ou encore mobilité durable. Parmi les projets retenus, peuvent être cités :

• 560 M€ dédiés à un programme de transition numérique de l’enseignement supérieur et professionnel.

• 42 M€ (+ 870 M€ réservés) pour le projet européen de télescope Einstein.

• 471 M€ pour l’industrie naissante des puces photoniques.

• 383 M€ sont dédiés à un programme pour la transition durable de l’aviation.

Actualités macroéconomiques

et financières

1 Inflation

**L’institut des statistiques** [**CBS**](https://www.cbs.nl/nl-nl/nieuws/2022/14/cao-loonstijging-in-eerste-kwartaal-2-4-procent) **indique que l’inflation a atteint +7,4% au premier trimestre**.Pendant cette période, la progressiondes salaires conventionnés a été limitée à +2,4%, causant une perte nette de pouvoir d’achat.

**Depuis plusieurs mois, le taux d’inflation est plus élevé aux Pays-Bas qu’en moyenne de la zone euro, ce qui s’expliquerait par le mix énergétique dominé par le gaz.** Ainsi, le gaz naturel constitue plus de 33% de la consommation énergétique finale aux Pays-Bas, une part plus élevée que dans n’importe quel autre pays de la zone euro, et les prix du gaz ont davantage augmenté que les prix du pétrole ou du charbon. Le gaz naturel joue également un rôle très important dans le chauffage des logements, ce qui correspond à un poids plus lourd dans l’indice d’inflation. Le marché de l’énergie néerlandais est également très libéralisé, ce qui cause de plus importantes fluctuations de prix. **De plus**, l’office national des statistiques CBS calcule l’inflation **sur base du prix des nouveaux contrats**, ce qui ne serait pas forcément le cas dans d’autres pays européens.

**D’après une enquête effectuée par I&O Research à la demande de la NOS, (seulement) 30% des Néerlandais se considèrent en ce moment touchés par l’inflation élevée.** 5% en subissent des conséquences importantes et rencontrent des problèmes financiers, tandis que 25% subissent « un certain impact ». Ces pourcentages sont nettement plus élevés pour les personnes à faibles revenus. 71% des Néerlandais ont pris des mesures au cours du mois écoulé en raison de la hausse des prix et/ou de la guerre en Ukraine. Plus de la moitié (55 %) ont baissé la température de leur chauffage, trois sur dix ont conduit moins longtemps ou pris des douches plus courtes.

2 Faillite de l’Amsterdam Trade Bank

**L’Amsterdam Trade Bank a été déclarée en faillite fin de semaine dernière.** Cette banque de droit néerlandais, créée en 1994 en tant que filiale de la plus grande banque commerciale russe Alfa-Bank, est détenue par des oligarques russes inscrits sur la liste des sanctions de l’UE. Elle est spécialisée dans le financement international des matières premières (céréales, métaux et énergie) ainsi que dans le financement du transport maritime. Donnant suite à la déclaration de faillite, la banque centrale des Pays-Bas (DNB) a activé son mécanisme de garantie des dépôts des épargnants. En effet, ceux -ci n’étaient plus en mesure d’accèder à leurs dépôts. La faillite touche 26 000 épargnants néerlandais avec un solde de près de 400 M€. Depuis plusieurs années, la banque pâtissait d’une mauvaise image et elle a fait l’object d’une enquête pour blanchiment d’argent.

3 Deuxième tour de financement du Fonds de Croissance

**Le fonds national de croissance néerlandais met à disposition une enveloppe de 20 Md€ jusqu’en 2025 pour financer des projets qui contribuent à la croissance et la prospérité future des Pays-Bas.** Financé par des émissions obligataires de l’État à un rythme de 4 Md€/an, le Groeifonds est contrôlé par une commission indépendante, présidée par M. Dijsselbloem (PvdA), ancien ministre des finances du gouvernement Rutte II et président de l’Eurogroupe de 2013 à 2018.

**Le Groeifonds se recentre autour de deux piliers fondamentaux.** L'accord de coalition du gouvernement Rutte IV (entré en fonction en janvier 2022), précise que le Fonds de croissance n’allouera plus de capitaux au poste «infrastructures», à compter du 3ème tour de financement. Le 1er tour de financement avait de fait été critiqué car il aurait privilégié en opportunité des projets d’infrastructure «classiques» dans la conurbation dynamique de la Randstad, ne contribuant pas à la transition vers une croissance durable et à la résolution de problèmes sociaux. Ainsi, le Fonds aura désormais vocation à financer la R&D, l’innovation et le capital humain. Par ailleurs, M. Dijsselbloem a regretté que le Groeifonds attire essentiellement des projets tournés sur les Pays-Bas. Pour les prochains tours de financement, il souhaite encourager les coopérations avec des pays tiers et valoriser le volet international des projets.

**Le 2ème tour de financement a ainsi permis d’attribuer près de** 5 Md€ à 28 projets. 1,3 Md€ leur sera versé directement, 3,7 Md€ sont attribués sous condition de respect des étapes d’avancement des projets concernés. Par ailleurs 1,3 Md€ supplémentaires ont été provisionnés pour des projets prometteurs nécessitant un plan d’action plus détaillé. Les projets s’inscrivent dans des secteurs stratégiques pour les Pays-Bas : transition numérique du secteur éducatif, technologies-clés pour l’industrie, agriculture et gestion de l’eau intelligentes, sciences de la vie ou encore mobilité durable. Parmi les projets retenus, peuvent être cités :

* 560 M€ dédiés à un programme de transition numérique de l’enseignement supérieur et professionnel.
* Le projet de télescope Einstein, particulièrement mis en avant par le gouvernement et dont l’envergure et la valeur ajoutée seraient « comparables à l’accélérateur de particules du CERN en Suisse » selon M. Dijsselbloem ; il pourrait percevoir près d’1 Md€.
* 471 M€ mobilisés pour accompagner le développement de l’industrie naissante des puces photoniques. Le directeur du fédérateur du secteur PhotonDelta ambitionne pour les Pays-Bas 20% de part de marché de la production mondiale de puces photoniques d’ici 2030. À noter que lors du 1er tour du Fonds de croissance (en 2021), la technologie quantique avait bénéficié d’un financement de 615 M€ en 2021.
* 383 M€ sont dédiés à un programme pour la transition durable de l’aviation, pouvant notamment bénéficier à Airbus.

4 Regio Deals

Le gouvernement néerlandais met à disposition plus de 900 M€ pour le dispositif des « Regio Deals », des accords de financement entre l’Etat et les provinces qui permet la mise en œuvre de projets qui répondent à un problème local. Actuellement, 30 accords de ce type sont mis en œuvre et obtiennent selon le gouvernement des résultats satisfaisants : ouverture d’écoles, verdissement du parc immobilier, rénovation de quartiers, etc. La ministre de l’intérieur, Hanke Bruins Slot (CDA), publiera avant l’été la procédure pour pouvoir prétendre aux « Regio Deals ». Le processus de sélection et de décision pour la nouvelle quatrième tranche de Regio Deals devrait s'achever fin 2022, pour un début des opérations en 2023.

5 Échanges commerciaux entre la France et les Pays-Bas

D’après le CBS, en 2021, les Pays-Bas ont exporté pour 47,4 Md€ de marchandises vers la France (+30%) et importé pour 18,7 Md€ de marchandises en provenance de ce pays (+20 %). La France est le plus grand consommateur de biens néerlandais après l'Allemagne et la Belgique depuis 2019. En 2021, les exportations de biens (y compris les réexportations) vers la France représentaient 8 % du total.

Les produits pétroliers raffinés, avec une valeur d'exportation de 3,0 Md€ en 2021, figurent parmi les produits d'exportation les plus importants vers la France, suivis par les dispositifs pour les télécommunications (2,0 Md€). Par rapport à 2011, les exportations de biens ayant une application médicale ont particulièrement augmenté. Une grande partie de ces exportations sont des réexportations, tout comme les biens électroniques. Au niveau des importations, une forte augmentation des importations a été observée pour les semi-conducteurs, processeurs et micropuces.

Actualités sectorielles

1 Climat & Énergie

**Les émissions de CO₂ des quatre centrales électriques au charbon des Pays-Bas ont augmenté de 69 % l'année dernière**. À l’inverse, les émissions des centrales au gaz ont considérablement diminué, de sorte que les émissions totales sont restées pratiquement les mêmes. L'Autorité néerlandaise des émissions (NEa) a indiqué que les 343 entreprises qui relèvent du système ETS – conjointement responsables d'environ 50% des émissions de CO₂ aux Pays-Bas – ont émis 0,03 % de CO₂ de plus qu'en 2020. La plus grande centrale électrique au charbon des Pays-Bas, la centrale de RWE à Eemshaven, a émis plus de 2 fois plus de CO₂ qu'en 2020 : 5,3 mégatonnes en 2021 contre 2,5 mégatonnes en 2020

**Les gestionnaires du réseau transport d’électricité aux Pays-Bas investissent pour augmenter sa capacité**. En particulier, la société Liander a annoncé des investissements dans les provinces de Frise, Hollande Septentrionale, Flevoland et Gueldre et dans une partie de la Hollande Méridionale. Au cours des trois années à venir, 3,1 Md€ y seront investis dans le réseau électrique, auxquels s’ajoutent 357 M€ pour l'entretien du réseau gazier et 142 M€ pour d’(autres travaux tels que la transformation en réseaux numériques. La pénurie de matériaux pourrait toutefois retarder l'expansion du réseau néerlandais.

Cette augmentation de capacité du réseau est entre autres nécessaire pour l’adapter au nouveaux usages, dont le développement de la mobilité électrique. La prévision initiale de 1,8 million de voitures électriques en 2030 a été augmentée à 2,4 millions de voitures électriques.

2 Économie numérique

**Le projet de loi sur la transparence des revenus des plateformes numériques, transposant la directive européenne DAC7, a été présenté au parlement néerlandais**. S’il est adopté, les plateformes numériques devront, chaque année à compter de 2023, fournir aux autorités fiscales néerlandaises des informations sur les revenus de leurs vendeurs. Ces informations seront automatiquement échangées avec les autorités fiscales des autres États membres (EM) de l'UE via un système de partage sécurisé. Le dispositif ainsi ms en place vise à éviter que certaines entreprises n’échappent à l'impôt par le biais de ces plateformes, et ainsi à prévenir une concurrence déloyale de leur part avec les entreprises traditionnelles (non numériques).

**Un projet de loi visant à faciliter la rémunération en actions des employés de start-ups a de nouveau été présenté au parlement**. S’il est adopté, ce nouveau mode de rémunération, réclamé depuis longtemps par le secteur, deviendra possible à compter du 1er janvier 2023. À ce jour, les employés de start-ups sont imposés dès lors qu’ils perçoivent des actions ; à partir de l’année prochaine, ils pourraient n’être imposés qu’au moment de leur revente. Ce régime devrait permettre aux start-ups d'attirer plus facilement les talents.

3 Innovation

**Selon l’office européen des brevets, le nombre de demandes de brevets émanant des Pays-Bas enregistrées en 2021 a crû de 3% par rapport à l’année précédente**. Avec 6 581 demandes, les Pays-Bas sont classés 4e (après SUI, SUE et DK) en nombre de demandes de brevets par million d’habitants (383). La moitié des demandes néerlandaises émane du cluster industriel autour d’Eindhoven (constellation liée à Philips : Signify, ASML, NXP) ; elles concernent majoritairement le secteur médical (domaine d’excellence traditionnel de Philips), mais aussi la chimie de base (lessives, plastiques) et cette année particulièrement l’alimentation allégée ou diététique. Le Brabant néerlandais est classé 5e parmi les régions européennes dont émanent le plus de demandes de brevets.

**Les Pays-Bas entendent participer à l’IPCEI ME2 (projet important d’intérêt européen commun dans le domaine de la microélectronique), doté d’une enveloppe globale de 230 M€.** À ce titre, le ministère néerlandais de l’Économie et du Climat a soumis [six projets](https://www.rijksoverheid.nl/actueel/nieuws/2022/04/20/zes-nederlandse-projecten-aangemeld-voor-deelname-ipcei-micro-elektronica) à la Commission. Ils concernent les technologies radar et 6G (tous deux de NXP), la réalisation des dernières machines pour la production avancée de semi-conducteurs (ASML et Nearfield Instruments) et le développement d'innovations pour le test des semi-conducteurs (Thermo Fisher), les solutions photoniques intégrées (SMART Photonics). À noter que le gouvernement entend participer à l’IPCEI CIS (doté de 70 M€) consacré aux infrastructures cloud ; les participants seront annoncés ultérieurement.

4 Logement

**Le gouvernement néerlandais a lancé le 2 avril deux initiatives relatives à l’efficacité énergétique** :

1. À court terme, une campagne nationale appelant les Néerlandais à baisser immédiatement le thermostat de 2 degrés (“Zet ook de knop om”), à l’image de ce que l’État s’engage à faire dans son parc immobilier (pour le parc résidentiel, il s’agit de le mettre à 19 degrés, et la nuit à 15).
2. À moyen terme, un programme national de rénovation des logements de 2,5 millions de logements, avec une priorité donnée aux 1,5 millions de logements (sur un parc total de 8 millions) dont le label énergétique est E, F ou G. L’objectif est d’avoir complètement rénové ces derniers d’ici 2030. 4 Md€ d’ici 2030 ont été mis à disposition de ce programme avec pour ambition d’isoler 750 000 foyers.

**Le nombre de demandes de subventions pour l'isolation, la mise en place du double vitrage et l’installation de pompes à chaleur hybrides des résidences principales a presque triplé au premier trimestre de 2022 selon l’agence néerlandaise des entreprises (RVO), qui gère ces subventions.**

Au cours du T1 de 2022, 17 064 demandes de subvention ont été déposées, soit près de 10 000 de plus qu’à la même période en 2021. Sur le budget annuel de 228 M€, 52,6 M€ ont été réclamés. La moitié de ce montant (26,1 M€) a été utilisée par les propriétaires pour l'isolation des toitures, murs, sols et/ou vitres.

5 Transport routier et infrastructures

**D’après le CBS, en 2021, les camions néerlandais ont transporté un record de 702 millions de tonnes de marchandises, soit 2,6 % de plus qu'en 2020.** 4/5ème de ce tonnage a été transporté à l'intérieur des Pays-Bas. Les produits agricoles et alimentaires représentent 30,0 % du tonnage transporté par les camions néerlandais (+4,4 % par rapport à 2020). Le convoyage de matériel de transport, de machines et d'autres biens (généraux) représente quant à lui 30,6% du total (+6,5% sur la même période). En tonnage, la Belgique est devenue la première destination des camions néerlandais (à la faveur d’une hausse de 14,7% en un an), devant l’Allemagne. Le tonnage transporté vers la France a augmenté de 11,8 % et et vers le Royaume-Uni diminué de 8,6 %.

**Depuis le 9 mai, les entrepreneurs néerlandais peuvent pourtant bénéficier d'une subvention pour l'achat d'un camion durable (électrique ou à hydrogène).** Les entreprises de moins de 10 employés peuvent toucher des subventions et des avantages fiscaux couvrant 60% du surcoût représenté par l’achat d’un véhicule électrique par rapport à un véhicule diesel. Pour les entreprises plus grandes, le taux de couverture st de 40%. Le gouvernement néerlandais a prévu un budget de 40 M€ jusqu'en 2024, dont 13,5 M€ sont disponibles cette année.

6 Transport ferroviaire

**Les entreprises néerlandaises de transport public pourront compter sur une compensation de l'État pour toute l'année 2022 afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire**. Déjà prolongée jusqu'en septembre 2022, cette compensation (qui couvre jusque 95% de la baisse de revenus encourue par rapport à l’année 2019) l’est désormais jusqu'à la fin de l'année. Avec la fin des restrictions de voyage, obligations de port du masque et autres recommandations (télétravail, etc.), le nombre de voyageurs utilisant les transports publics augmente régulièrement. L’institut d’analyse des mobilités KiM du ministère chargé des transports (I&W) prévoit que le nombre de voyageurs atteindra en 2022 88 % de son niveau de 2019. En 2020, les entreprises de transport ont reçu 1,2 Md€ de compensation et en 2021 1,4 Md€. Alors que les voyageurs optent de plus en plus pour les transports publics, quelque 140 M€ devraient être nécessaires en 2022 pour rembourser les frais encourus par les opérateurs.

7 Économie circulaire

**D'ici 2024, les gobelets et récipients en plastique jetables seront interdits pour la consommation sur place**. Les entreprises pourront choisir de continuer à utiliser certains plastiques jetables, à condition d'en recycler 75 à 90 %. Pour la consommation à emporter, le plastique à usage unique devra être facturé en plus de la consommation dès juillet 2023.

* Dernières actualités de l’Ambassade :
* [Séminaire](https://nl.ambafrance.org/Seminaire-L-Europe-qui-protege-11-04-22-Eurojust) « L’Europe qui protège », 11.04.2022, Eurojust
* Dernières publications :
* [Données](https://nl.ambafrance.org/Relations-economiques-bilaterales-entre-la-France-et-les-Pays-Bas) des douanes sur les relations économiques bilatérales entre la France et les Pays-Bas.
* Événements à venir :
* [Conférence](https://nl.ambafrance.org/13-mai-Conference-Justice-et-reparation-pour-les-victimes-de-genocide) « Justice et réparation pour les victimes de génocide », organisée par l’Ambassade de France aux Pays-Bas le 13 mai 2022 au campus de La Haye de l’Université de Leiden
* [Journée Benelux](https://events-export.businessfrance.fr/journee-benelux/), organisée par Business France le 17 mai 2022, 77 Bd Saint-Jacques, 75014 Paris, France.



**La direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [**www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Claire Monné

Rédacteurs : Toute l’équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s’abonner : lahaye@dgtresor.gouv.fr